

---

**Original: French****NOTIFICATION UNDER PARAGRAPH 3 OF THE UNDERSTANDING REGARDING  
NOTIFICATION, CONSULTATION, DISPUTE SETTLEMENT AND SURVEILLANCE****Communication from Morocco**

The following communication, dated 22 September 1987, has been received from the Permanent Mission of the Kingdom of Morocco.

---

The Permanent Mission of the Kingdom of Morocco to the United Nations Office at Geneva and the Other International Organizations in Switzerland presents its compliments to the GATT secretariat and, pursuant to paragraph 3 of the Understanding Regarding Notification, Consultation, Dispute Settlement and Surveillance of 28 November 1979, has the honour to transmit, for communication to the CONTRACTING PARTIES, the General Import Programme (G.I.P.) for 1987, together with a copy of the list of changes made in comparison with the G.I.P. for 1986.<sup>1</sup>

Under the new G.I.P., the products contained in the above-mentioned list are no longer subject to an import authorization.

These liberalization measures are to be considered as a contribution by the Kingdom of Morocco to the Uruguay Round.

---

<sup>1</sup>In French only

Programme général des importations  
pour l'année 1987

**LISTE « A »**

**Produits non soumis à autorisation d'importation**

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
03.02.90	Farines de poissons
03.03.81	Huitres dites « Portugaises » ne pesant pas plus de 35 g la pièce (naissains)
04.03 (*)	Beurre
04.04.05	Matières premières destinées à la fabrication des fromages et importées directement par les industriels intéressés.
05.01 à 03	Cheveux bruts, soies, poils, crins et déchets de crin
05.04.21 à 29	Boyaux
05.07.31/39	Plumes à lits et duvets
05.15.50	Graines de vers à soie
07.01.20 à 24	Epinards et tétragones, salades y compris les endives et les chicorées
07.01.59/65	Aux potagers et asperges
07.01.95	Oseille
07.03.60	Champignons et truffes préparés
07.04.30/70/90	Pommes de terre desséchées, deshydratées etc...; champignons, autres que les truffes; autres légumes et plantes potagères desséchées, deshydratées etc...
08.01.40	Ananas, Noix de coco et de cajou, Noix de Bresil
08.01.61. à 80	
08.05/06 (Sauf 08.06.03 à 09 08.06.55/59)	Fruits à coques (autres que ceux du n° 08.01) frais ou secs même sans leurs coques ou décortiqués, pommes, poires et coings, frais (à l'exclusion des pommes et poires de table)
09.01	C a f é
09.02	T h é
09.04. à 10	Poivre et épices
Chapitre 10 (Sauf 10.01.91/99 10.07.91) (*)	Céréales (à l'exclusion du méteil et des céréales de semence non reprises sous d'autres numéros)
11.02.02	Semoules de blé dur de régime au gluten
11.05.90	Autres farines, semoules et flocons de pommes de terre
11.07	Malt même torréfié

(\*) Se référer aux conditions de domiciliation des engagements d'importation prévus à l'article 1.3 de l'avis aux importateurs n° 01/87, publié dans la présente note de documentation.

## Liste « A »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
11.08	Amidons et féculés ; Inuline
11.09	Gluten de froment
12.01.21 à 51 12.01.53 à 58 12.01.63/67/90	Graines oléagineuses, autres que de semence (*)
12.02	Farines de graines et de fruits oléagineux non huilées, à l'exclusion de la farine de moutarde
12.05	Racines de chicorée
12.06	Houblon
12.07	Végétaux sous toutes formes, pour la parfumerie, la médecine, etc...
19.08.05/35	Flocons, semoules et farines de caroubes et de graines de caroubes
12.09/10	Paille et balles de céréales brutes, même hachées; betteraves fourragères, foin, luzerne etc...
Chapitre 13	Matières premières végétales pour la teinture ou le tannage ; Gommés, résines et autres sucs et extraits végétaux
14.01 (Sauf 14.01.76)	Matières végétales employées principalement en vannerie, ou en sparterie (à l'exclusion des écorces de tilleul et similaires)
14.02	Matières végétales de rembourrage
14.03 (Sauf 14.03.11 à 20)	Matières végétales employées principalement pour la fabrication de balais, de broses etc... (à l'exclusion des panicules de riz, de sorgho ou de millet)
15.01	Saindoux, autres graisses de porc et graisses de volailles, pressées ou fondus à l'aide de solvants
15.02	Suifs bruts fondus ou extraits à l'aide de solvants
15.03	Stéarine solaire ; oléostéarine ; huile de saindoux etc...
15.04	Graisses et huiles de poissons et de mammifères, marins même raffinées
15.05	Substances grasses dérivées y compris la lanoline
15.06	Autres graisses et huiles animales
15.07 (Sauf 15.07.02 à 09 15.07.33/65/79/80/81 15.07.86 à 95)	Huiles végétales fixes, fluides ou concrètes, brutes, épurées ou raffinées (à l'exclusion des huiles brutes d'olives, de sésame etc..., des huiles raffinées épurées etc... de coton, de soja etc...)

(\*) Se référer aux conditions de domiciliation des engagements d'importation prévus à l'article 1.3 de l'avis aux importateurs n° 01/87 publié dans la présente note de documentation.

Liste « A »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
15.08	Huiles animales ou végétales cuites, oxydées etc...
15.09	Dégras
15.10	Acides gras industriels, huiles acides de raffinage etc...
15.11	Glycérine brute y compris les eaux et lessives glycérineuses
15.12	Huile et graisses animales ou végétales partiellement ou totalement hydrogénées etc...
15.13	Margarines, simili-saindoux et autres graisses alimentaires préparées
15.14	Blanc de balcine, etc...
15.15.29/59	Cire d'autres insectes
15.15.51	Cire d'abeilles blanchie ou colorée artificiellement
15.16	Cires végétales
15.17	Pâtes de neutralisation (soap-stocks) ; lies ou fèces d'huiles et autres produits provenant du traitement des corps gras et des cires animales ou végétales
17.01	Sucres de betterave et de canne à l'état solide
17.02.11/19	Lactose et sirop de lactose
17.02.61	Sucres et mélasses caramélisés servant à la fabrication de boissons ou de produits pharmaceutiques et importés directement par les industriels intéressés.
Chapitre 18	Cacao et ses préparations
19.01	Extrait de malt
19.02	Préparations pour l'alimentation des enfants ou pour usages diététiques ou culinaires à base de farine, semoules, amidons ; Féculés ou extraits de malt additionnés de cacao dans une proportion inférieure à 50 % en poids
19.03.40/71/91	Pâtes de régime au gluten
19.04	Tapiocas
19.05	Produits à base de céréales obtenus par le soufflage ou le grillage : « Puffed rice », « corn flakes » et analogues.
19.06	Hosties, pains à cacheter, pâtes séchées de farine ou de fécule
19.07.20/30	Pain azyme, pain au gluten pour diabétiques
20.07.01	Concentré de jus de pommes servant à la fabrication de boissons ou de produits pharmaceutiques et importés directement par les industriels intéressés
20.07.42	Jus d'ananas à usage industriel

Liste « A »

N° de Nomenclature Douanière	P R O D U I T S
21.01	Chicorée torréfiée et autres sucédanés torréfiés du café et leurs extraits
21.02	Extrait ou essence de café, de thé ou de maté etc...
21.07.51 à 57	Laits préparés en poudre pour l'alimentation des enfants ou pour usages diététiques
Chapitre 22 (Sauf 22.01/02 22.04. à 08 22.09.11 à 40 22.10)	Boissons, liquides alcooliques etc... (à l'exclusion des eaux minérales, des limonades et eaux gazeuses etc... des moûts de raisins, des vins, des vermouth, du cidre etc... de l'alcool éthylique)
23.03	Pulpes de betteraves, bagasses de canne à sucre etc...
Chapitre 24	Tabacs
25.01	Sel gemme, sel de saline, sel marin, sel préparé pour la table ; chlorure de sodium pur ; eaux mères de salines ; eaux de mer
25.02 à 06	Pyrites de fer non grillées ; sulfures de toutes espèces, à l'exclusion du soufre sublimé, du soufre précipité et du soufre colloïdal ; graphite naturel, sables naturels et quartz
25.07	Argiles etc... andalousite, cyanite etc...
25.08	Craies
25.09	Terres colorantes
25.10	Phosphate de calcium naturel
25.11	Sulfate de baryum naturel, etc...
25.12/13/14	Farines siliceuses, fossiles et autres terres siliceuses analogues ; pierre ponce, émerie, corindon etc... ardoises brute, etc...
25.15	Marbres, travertins et autres pierres calcaires, écaussines et albâtre pour la taille ou la construction
25.16	Granit porphyre, basalte, grés et autres pierres de taille ou de construction
25.17	Cailloux et pierres concassées, graviers, macadam et tarmacadam etc...
25.18	Dolomie
25.19	Carbonate de magnésium naturel, même calciné, à l'exclusion de l'oxyde de magnésium
25.20	Gypses ; anhydrites ; plâtres etc...
25.21	Castines et pierres à chaux ou à ciment
25.22	Chaux ordinaires vives ou éteintes, chaux hydrauliques

Liste « A »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
25.23.20/40/80	Ciment blanc et autres ciments spéciaux
25.24	Amiante
25.25	Ecume de mer et ambre, etc...
25.26	Mica etc... déchets de mica
25.27	Stéatite etc... talc etc...
25.28 à 32	Cryolithe et chiolithe naturelles, sulfures d'arsenic naturels, borates naturels etc... Acides boriques etc... Feldspath, leucite, népheline etc... spath fluor etc... carbonate de strontium etc... matières minérales non dénommées etc...
26.01	Minerais métallurgiques
26.02 à 04	Scories, cendres etc...
Chapitre 27 (Sauf 27.01 à 02 27.04.19 à 90 27.07.11 27.10/11 27.13.81/83/89/99 27.14/16/17)	Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur dissolution, matières bitumineuses (à l'exclusion des houilles, briquettes etc... Lignite et agglomérés de lignite ; Huiles brutes légères distillant 90% ou plus de leur volume jusqu'à 200°C ; cokes et semi-cokes de houille et de lignite, gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux ; autres paraffines, cires de pétrole etc... brutes ; bitumes de pétrole, cokes de pétrole etc... mélanges bitumineux à base d'asphalte etc...)
Chapitre 28	Produits chimiques inorganiques, etc...
Chapitre 29 (Sauf 29.02.61/70 29.35.81 29.36 29.38.10 29.44)	Produits chimiques organiques (à l'exclusion du H. C. H., du D. D. T. de la sentonine, des sulfamides, des provitamines « carotènes » et des antibiotiques)
30.04 (Sauf 30.04.09) 30.05.30/50	Ouates, gazes, bandes et articles analogues imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques etc... (à l'exclusion des autres ouates imprégnés ou recouverts de substances pharmaceutiques)
Chapitre 31	Engrais
Chapitre 32	Vernis, peintures, produits tannants et colorants, mastics et encres
Chapitre 33 (Sauf 33.06)	Huiles essentielles et résacides (à l'exclusion des produits de parfumerie ou de toilette préparés et cosmétiques préparés)
Chapitre 34 (Sauf 34.01.41 à 90 34.06)	Savons médicinaux, produits organiques tensio-actifs, préparations pour lessives etc... (à l'exclusion des savons de toilette, de parfumerie etc..., des bougies, chandelles etc...)

(\*) Pour la rubrique 27.02, se référer aux conditions de détermination des engagements d'importation prévues à l'article 1.3 de l'avis aux importateurs n° 61/87 publié dans la présente note de documentation.

Liste « A »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
Chapitre 35 36.07.10	Matières albuminoïdes et colles Pierres à briquet
Chapitre 37	Produits photographiques et cinématographiques
Chapitre 38 (*)	Produits divers des industries chimiques
Chapitre 39	Matières plastiques artificielles, éthers et esters de la cellulose, résines artificielles, dérivés chimiques du caoutchouc
40.01 à 06	Caoutchouc brut et caoutchouc non vulcanisé
40.07 à 09	Fils et cordes de caoutchouc vulcanisé ; plaques, feuilles, bandes et profilés ; Tubes et tuyaux en caoutchouc vulcanisé non durci
40.10	Courroies transporteuses ou de transmission en caoutchouc vulcanisé
40.11.11/19	Bandages à roues
40.11.31	Pneumatiques neufs pour aérodynes
40.12	Articles d'hygiène ou de pharmacie en caoutchouc vulcanisé non durci
40.13	Vêtements, gants et accessoires du vêtement en caoutchouc vulcanisé non durci, pour tous usages
40.14	Ouvrages divers en caoutchouc vulcanisé non durci
40.15	Caoutchouc durci, etc...
40.16	Ouvrages en caoutchouc durci (ébonite)
41.01	Peaux brutes (fraîches, salées, séchées, chaulées, picklées) y compris les peaux d'ovins lainées
41.02	Cuirs et peaux de bovins et peaux d'équidés préparés etc...
41.03	Peaux d'ovins préparées etc...
41.04	Peaux de caprins préparées etc...
41.05	Peaux préparées d'autres animaux
41.06	Cuirs et peaux chamoisés
41.07	Cuirs et peaux parcheminés
41.08	Cuirs et peaux vernis ou métallisés
41.09	Rognures et autres déchets de cuir naturel, artificiel ou reconstitué et des peaux tannés ou parcheminés, non utilisables pour la fabrication d'ouvrages en cuir, sciure, poudre et farine de cuir

(\*) Pour la rubrique 38.11, se référer à l'article 1.4 de l'avis aux importateurs n° 01/87 publié dans la présente note de documentation.

Liste - A -

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
41.10	Cuir artificiels ou reconstitués, à base de cuir non défibrés ou de fibres de cuir en plaques ou en feuilles, même enroulées
42.01	Articles de sellerie et de bourdellerie en toutes matières
42.04	Articles en cuir à usage technique
42.06	Ouvrages en boyaux, baudruches, vessies ou tendons
43.01	Pelleteries brutes
43.02	Pelleteries tannées ou apprêtées etc...
43.03	Pelleteries ouvrées ou confectionnées
44.01	Bois de chauffage et de déchets de bois
44.02	Charbon de bois
44.03	Bois bruts, même écorcés ou simplement dégrossis
44.04	Bois simplement équarris
44.05	Bois simplement sciés longitudinalement, tranchés ou déroulés d'une épaisseur supérieure à 5 mm
44.06 à 08	Pavés en bois ; Traverses en bois pour voies ferrées ; Merrains
44.09	Bois fendus, pieux et piquets etc...
44.10	Bois dégrossis etc...
44.11.50	Bois préparés pour allumettes
44.12	Laine de bois, farine de bois
44.13	Bois rabotés, rainés, bouvetés, etc...
44.14	Bois simplement sciés longitudinalement tranchés ou déroulés d'une épaisseur inférieure ou égale à 5 mm ; feuilles de placage etc...
44.15	Bois plaqués ou contre-plaqués
44.16	Panneaux cellulaires en bois, même recouverts de feuilles de métal commun
44.17	Bois dits « améliorés » en panneaux, planches, blocs et similaire
44.18	Bois dits « artificiels » ou « reconstitués » formés de copeaux de sciure etc..., déchets ligneux de lin, etc...
44.19	Baguettes et moulures en bois, pour meubles cadres et décors intérieurs, conduites électriques et similaires
44.20	Cadres en bois

Liste - A -

N° de Nomenclature Douanière	P R O D U I T S
44.21	Caisnes, caissettes, cageots, cylindres et emballages similaires complets en bois
44.22 (Sauf 44.22.21)	Futailles, et autres ouvrages de tonnellerie (à l'exclusion des cuves, baquets, seaux, brocs et autres ouvrages similaires)
44.25.81	Formes en bois pour chaussures
44.26	Cannettes, busettes, bobines pour filature et tissage et pour fil à coudre et articles similaires en bois tourné
44.28.10/75	Modèles en bois pour fonderie et autres articles en bois pour l'industrie
44.28.72	Mesures de capacité en bois
44.28.74	Organes de propulsion en bois pour bateaux
Chapitre 45	Liège et ouvrages en liège
46.01.11	Tresses et articles similaires en matières végétales non filées d'une largeur de 5 cm ou moins
46.01.91	Raphia synthétique en bandes d'une largeur de 5 cm ou moins
47.01	Pâtes à papier
47.02	Déchets de papier et carton, vieux ouvrages de papier et de carton exclusivement utilisables pour la fabrication du papier
48.01	(*) Papiers et cartons fabriqués mécaniquement y compris l'ouate de cellulose, en rouleaux ou en feuilles
48.02	Papiers et cartons formés feuille à feuille (papiers à la main)
48.03	Papiers et cartons parcheminés et leurs imitations y compris le papier dit « cristal » en rouleaux ou en feuilles
48.04	Papiers et cartons simplement assemblés par collage, non imprégnés ni enduits, à la surface, même renforcés intérieurement, en rouleaux ou en feuilles
48.05	Papiers et cartons simplement ondulés (même avec recouvrement par collage) crépés, plissés gaufrés, estampés ou perforés, en rouleaux ou en feuilles
48.06	Papiers et cartons simplement réglés, lignés ou quadrillés, en rouleaux ou en feuilles
48.07	(*) Papiers et cartons couchés, enduits, imprégnés ou colorés en surface (marbrés, indiennés et similaires) ou imprimés (autres que ceux du n° 48.06 et du chapitre 49) en rouleaux ou en feuilles

(\*) Pour les papiers et cartons destinés à l'édition, se référer aux conditions de domiciliation prévues à l'article 1.3 de l'avis aux importateurs n° 01/87 publié dans la présente note de documentation.

Liste « A »

N° de Nomenclature	PRODUITS
48.08	Blocs filtrants et plaques filtrantes, en pâte à papier
48.09	Plaques pour constructions en pâte à papier, en bois défibrés ou en végétaux divers défibrés, même agglomérés avec des résines naturelles ou artificielles ou d'autres liants similaires
48.10	Papier à cigarettes découpé à format, même en cahiers ou en tubes
48.11	Papiers de tenture, lincrusta et vitrauphanies
48.12	Couvre-parquets à supports de papier ou de carton, avec ou sans couche de pâte de linoléum, même découpés
48.13	Papiers duplication et reports, découpés à format, même conditionnés en boîtes (papier carbone, stencils complets et similaires)
48.14	Articles de correspondance etc..., en papier ou carton, etc...
48.15	Autres papiers et cartons découpés en vue d'un usage déterminé
48.16	Boîtes, sacs, pochettes, cornets et autres emballages en papier ou carton
48.17	Cartonnages de bureau, de magasin et similaires
48.18	Registres, cahiers, carnets, blocs-notes, etc... en papier ou carton ; albums pour échantillonnages et pour collections et couvertures pour livres en papier ou carton
48.19	Étiquettes de tous genres en papier ou carton, imprimées ou non, avec ou sans illustrations, même gommées
48.20	Tambours, bobines, busettes, canettes et supports similaires en pâte à papier, papier ou carton, même perforés ou durcis
48.21	Autres ouvrages en pâte à papier, papier, carton ou ouate de cellulose
Chapitre 49	Articles de librairie et produits des arts graphiques etc...
Chapitre 50 (Sauf 50.09/10)	Soie (à l'exclusion des tissus de soie, de bourre de soie ou de déchets de bourre de soie)
51.01	Fils de fibres textiles synthétiques ou artificielles continues, non conditionnés pour la vente au détail
51.02	Monofils, lames etc... en matières textiles synthétiques et artificielles

Liste « A »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
51.03	Fils de fibres textiles synthétiques ou artificielles continus conditionnés pour la vente au détail
51.04.02/03/62	Tissus de fibres textiles synthétiques ou artificielles utilisés dans la fabrication des pneumatiques, des courroies transporteuses ou de transmission
52.01	Fils métalliques
53.01 à 95	Laine en masse, poils fins etc...
53.06 à 10	Fils de laine, de poils ou de crin cardés ou peignés
53.13	Tissus de crin
54.01 à 04	Lin brut, ramie brut etc... Fils de lin ou de ramie
55.01 à 04	Coton en masse, linters de coton, déchets de coton non cardé ni peigné, coton cardé ou peigné
55.05/06	Fils de coton
55.09.02	Autres tissus de coton utilisés comme armature pour pneumatiques
56.01 à 04	Fibres textiles synthétiques ou artificielles discontinues ; déchets de fibres textiles synthétiques ou artificielles (continues ou discontinues), en masse cardés ou peignés ; câbles discontinus
56.05/06	Fils de fibres textiles synthétiques ou artificielles discontinues
56.07.03	Tissus de fibres textiles synthétiques et artificielles discontinues utilisés dans la fabrication des pneumatiques
57.01 à 04	Fibres textiles végétales non reprises sous d'autres numéros
57.05	Fils de chanvre
57.06	Fils de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 57.03
57.07	Fils d'autres fibres textiles végétales
57.08	Fils de papier
57.09	Tissus de chanvre
57.10	Tissus de jute ou d'autres fibres textiles libériennes du n° 57.03
57.11	Tissus de coco et d'autres fibres textiles végétales
57.12	Tissus de fils de papier
58.07.10 à 59	Fils de chenille, fils guipés

Liste - A -

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
59.01	Ouates et articles en ouates, tontisses etc...
59.03	« Tissus non tissés » et articles en « tissus non tissés » même imprégnés ou enduits
59.04	Ficelles, cordes et cordages
59.05 à 07	Filets et autres articles en fils, cordes ou cordage tissus enduits de colle etc...
59.08	Tissus imprégnés et tissus enduits de matières plastiques
59.09	Toiles cirés et autres tissus huilés ou recouverts d'un enduit à base d'huile
59.10	Linoléums etc... couvre parquets etc...
59.11	Tissus caoutchoutés autres que de bonneterie
59.12	Autres tissus imprégnés ou enduits, toiles peintes pour décors de théâtre, fonds d'ateliers ou usages analogues
59.14 à 17	Mèches, tissus et manchons à incandescence, tuyaux, courroies et autres articles à usage technique ; en matières textiles
60.02.40	Gants de protection imprégnés ou enduits de matières plastiques
61.05 à 07	Mouchoirs et pochettes, châles, foulards, cravates etc...
61.08 à 10	Cols, poignets etc.... corsets, gaines etc.... ganterie etc...
62.03 (Sauf 62.03.61/65/81/85)	Sacs et sachets d'emballage (à l'exclusion de ceux importés vides usagés ou neufs en tissus d'autres matières textiles)
62.05	Autres articles confectionnés en tissus y compris les patrons de vêtements
63.02.11 à 19	Drilles et chiffons destinés à la fabrication d'articles industriels etc...
64.03	Chaussures en bois ou à semelles extérieures en bois ou en liège
64.06	Guêtres, jambières, molletières, protèges-tibias et articles similaires
Chapitre 65 (Sauf 65.05.11/19/30)	Coiffures et parties de coiffures (à l'exclusion des berets, bonnets, calottes, fez, chechias, casquettes, képis et coiffures similaires)

Liste - A -

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
66.01	Parapluies, parasols et ombrelles y compris les parapluies-cannes et les parasols-tentes et similaires
66.02	Cannes, fouets et cravaches
66.03	Parties, garnitures et accessoires pour articles des n° 66.01 et 66.02
67.02	Fleurs, feuillages et fruits artificiels et leurs parties
Chapitre 68	Ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, etc.
69.01	Briques, dalles, carreaux et autres pièces calorifuges, etc...
69.02	Briques, dalles, carreaux et autres pièces analogues de construction, réfractaires,
69.03	Autres produits réfractaires (cornues, creusets, tubes, etc...)
69.07	Carreaux, pavés et dalles de pavement ou de revêtement non vernissés, ni émaillés
69.08	Autres carreaux, pavés et dalles de pavement ou de revêtement
69.09	Appareils et articles pour usages chimiques et autres usages techniques ; auges, bacs etc... en porcelaine et en autres matières réfractaires
69.10	Eviders, lavabos, bidets etc... pour usages sanitaires ou hygiéniques
69.13	Statuettes en céramiques
69.14	Autres ouvrages en céramiques
Chapitre 70 (Sauf 70.09.91/99 70.14.11 à 21 70.14.29 à 94 70.14.99)	Verre et ouvrages en verre (à l'exclusion des miroirs autres que les rétroviseurs et de la verrerie d'éclairage)
71.01 à 04	Perles fines et de cultures ; Pierres gemmes brutes, taillés ou autrement travaillées etc... Pierres synthétiques ou reconstituées etc... ; Egrisés et poudres de pierres gemmes ou pierres synthétiques
71.05.10/20 71.05.40/90	Argent et alliages d'argent, bruts ou mi-ouvrés autres que les tuyaux, tubes et barres creuses en argent
71.06 à 11	Plaqué ou doublé d'argent ; Or et alliages d'or ; Plaqué ou doublé d'or ; Platine et métaux de la mine de platine ; Plaqué ou doublé de platine ou de métaux de la mine de platine ; Cendres d'orfèvre etc...
71.12	Articles de bijouterie et de joaillerie et leurs parties, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux

Liste - A -

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
71.13	Articles d'orfèverie et leurs parties, en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
71.14	Autres ouvrages en métaux précieux ou en plaqués ou doublés de métaux précieux
71.15	Ouvrages en perles fines, en pierres gemmes ou en pierres synthétiques ou reconstituées
71.16	Bijouterie de fantaisie
Chapitre 72	Monnaies
Chapitre 73 (Sauf 73.10.01 à 09 73.10.23/25/27/53 73.14.10 à 89 73.14.97/99 73.21/22 73.26 à 28 73.40.11/84)	Fonte, fer et acier et ouvrages en fonte, fer et acier, (à l'exclusion de : — fil machine, — fer à béton crénelé dit H.L.E., — fer à béton autre que crénelé etc... — fils de fer ou d'acier autres que les fils d'acier cuivré pour soudure, importés en bobines, — constructions et parties de construction, — réservoirs — ronces artificielles torsadées, barbelées ou non en fils de fer ou d'acier, — toiles métalliques, grillages et treillis en fils de fer ou d'acier, — treillis d'une seule pièce, en fer ou en acier, exécutés à l'aide d'une tôle ou d'une bande incisée ou déployée, — ouvrages en fonte pour voieries, — billes et boulets pour broyeurs.)
Chapitre 74 (Sauf 74.19.31)	Cuivre et articles en cuivre, (à l'exclusion des articles de fantaisie en cuivre)
Chapitre 75	Nickel et ouvrages en nickel
Chapitre 76	Aluminium et ouvrages en aluminium
Chapitre 77	Magnésium, béryllium et ouvrages en ces matières
Chapitre 78	Plomb

Liste « A »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
Chapitre 79	Zinc
Chapitre 80	Etain
Chapitre 81	Divers métaux communs : tungstène, molybdène, tantale, etc...
Chapitre 82 (Sauf 82.01.11 à 50 82.04.05/50 82.07)	Outils, articles de coutellerie et couverts de table en métaux communs, (à l'exclusion des — bêches, pelles, pioches et pics ; houes, binettes etc..., haches etc... serpes, truelles de maçons, marteaux et masses de tous genres, — plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires pour outils non montés)
Chapitre 83 (Sauf 83.04 83.07.21/29/59/90)	Ouvrages divers en métaux communs (à l'exclusion des : — Classeurs et fichiers, etc... — appareils d'éclairage, de lustrerie et lampisterie, etc...)
84.01.10/20	Chaudières de locomotives et chaudières marines
84.02. à 05	Appareils auxiliaires pour générateurs de vapeur d'eau ou d'autres vapeurs, etc... gazogènes et générateurs de gaz etc... locomotives etc... machines à vapeur etc...
84.06 (Sauf 84.06.41/49/71 84.06.73/79 84.06.87 84.06.84/88 84.06.90/92)	Moteurs à explosion ou à combustion, à pistons (à l'exclusion des : — moteurs à explosion d'une cylindrée de 250 cm <sup>3</sup> ou moins — moteurs à combustion interne d'une cylindrée inférieure ou égale à 3,5 L sous la forme d'éléments SKD destinés à l'industrie de montage, — moteurs à combustion interne pour véhicules automobiles d'une cylindrée inférieure ou égale à 12 000 cm <sup>3</sup> , — autres moteurs à combustion interne non dénommés ailleurs, — pistons, y compris les ensembles « chemises pistons » — parties et pièces détachées des moteurs à explosion autres blocs-cylindres, carter, culasses, cylindres et chemises, bielles et pistons, autres, pour moteurs de cyclomoteurs d'une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm <sup>3</sup> .)

Liste - A -

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
84.07	Roues hydrauliques, turbines, et autres machines motrices hydrauliques
84.08	Autres moteurs et machines motrices
84.09	Rouleaux compresseurs à propulsion mécanique
84.10 (Sauf 84.10.19/37 84.10.68/69/71/78)	Pompes, moto-pompes et turbo-pompes pour liquides etc... (à l'exclusion des autres pompes comportant un dispositif mesureur ; des moto-pompes et turbo-pompes pouvant fournir une pression supérieure ou égale à 20 bars ; des autres pompes et moto-pompes multicellulaires d'un diamètre d'aspiration supérieur à 50 mm ; des autres pompes, moto-pompes, turbo-pompes autres que volumétriques, autres qu'immergées, autres que circulateurs et autres que multicellulaires ; de leurs parties et pièces détachées)
84.11	Pompes, moto-pompes turbo-pompes à air et à vide, compresseurs, moto-compresseurs, ventilateurs et similaires
84.12	Groupes pour le conditionnement de l'air etc...
84.13	Brûleurs pour l'alimentation des foyers, à combustibles liquides, à combustibles solides pulvérisés ou à gaz, foyers automatiques etc...
84.14	Fours industriels ou de laboratoires, à l'exclusion des fours électriques du n° 85.11
84.15	Matériel, machines et appareils pour la production du froid à équipement électrique ou autre
84.16	Calandres et laminoirs, autres que les laminoirs à métaux et les machines à laminer le verre ; cylindres pour ces machines
84.17	Appareils et dispositifs même chauffés électriquement, pour le traitement des matières par les opérations impliquant un changement de température, telles que le chauffage, la cuisson etc...
84.18	Centrifugeuses etessoreuses centrifuges ; appareils pour la filtration ou l'épuration des liquides ou des gaz
84.19	Machines et appareils à nettoyer, à sécher, à remplir, à fermer les bouteilles et autres contenants ; machines et appareils à emballer ou à emballer les marchandises etc...
84.20	Appareils et instruments de pesage
84.21	Appareils mécaniques à projeter, disperser ou pulvériser des matières liquides ou en poudre ; etc...

Liste « A »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
84.22	Machines et appareils de levage, de chargement, de déchargement etc...
84.23 (Sauf 84.23.13/16/18)	Machines et appareils fixes ou mobiles, d'extraction, de terrassement, d'excavation ou de forage du sol ; sonnettes de battage etc... (à l'exclusion des parties et pièces détachées pour pelles mécaniques et excavateurs, pour bulldozers, angledozers et niveleuses et autres machines et appareils d'extraction etc...)
84.24 (Sauf 84.24.10/20/46/49 84.24.51/59/60/70/87)	Machines, appareils et engins agricoles pour la préparation et le travail du sol et pour la culture (à l'exclusion des : — charrues à traction animale, — cultivateurs, vibroculteurs, herses canadiennes, autres herses etc..., — charrues à disques et autres charrues, — Scarificateurs, — autres appareils pour la préparation du sol en vue de la culture à traction mécanique ou animale, — Epandeurs ou distributeurs d'engrais à traction animale, — disques et porte-disques pour charrues ou pour autres engins agricoles.)
84.25	Machines, appareils et engins pour la récolte, le battage des produits agricoles etc...
84.26	Machines à traire et autres machines et appareils de laiterie
84.27	F essoirs, fouloirs et autres appareils de vinification de cidrerie et similaires
84.28	Autres machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture, l'aviculture et l'apiculture etc...
84.29	Machines et appareils pour la minoterie et le traitement des céréales et légumes secs, leurs parties et pièces détachées
84.30	Machines et appareils pour industries alimentaires
84.31	Machines et appareils pour la fabrication de la pâte cellulosique et pour la fabrication et le finissage du papier et du carton
84.32	Machines et appareils pour le brochage et la reliure y compris les machines à coudre les feuillets
84.33	Autres machines et appareils pour le travail de la pâte à papier, du papier ; du carton y compris les coupeuses de tout genre

Liste - A -

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
84.34.11 à 99	Machines à fondre et à composer les caractères, machines, appareils et matériels de clichés de stéréotypie et similaires caractères d'imprimerie, clichés, planches, cylindres et autres organes imprimants ; pierres lithographiques, planches et cylindres préparés pour les arts graphiques autres qu'à caractères arabes
84.35	Machines et appareils pour l'imprimerie et les arts graphiques, margeurs, plieuses et autres appareils auxiliaires d'imprimerie
84.36	Machines et appareils pour le filage et la préparation des matières textiles pour la filature et le retordage ; machines à bobiner (y compris les canetières à dévider et mouliner)
84.37	Métiers à tisser, à bonneterie, à tulle, à dentelle, à broderie, à passementerie et à filets, appareils et machines préparatoires pour le tissage, la bonneterie, etc...
84.38	Machines et appareils auxiliaires pour les machines utilisés dans l'industrie textile
84.39	Machines et appareils pour la fabrication et le finissage du feutre etc...
84.40	Machines et appareils pour le lavage, le nettoyage, le séchage, le blanchiment, la teinture etc... machines pour le revêtement des tissus etc... machines des types utilisés pour l'impression des fils, tissus, feutre, cuir etc...
84.41.11/51/90	Machines à coudre d'une valeur unitaire supérieure à 65 U. C. ; parties et pièces détachées pour machines à coudre ; aiguilles pour machines à coudre
84.42	Machines et appareils pour la préparation et le travail des cuirs et peaux etc...
84.43	Convertisseurs, poches de coulée, lingotières et machines à couler pour aciérie, fonderie et métallurgie
84.44.10/99	Laminoirs spécialement conçus pour être utilisés dans le recyclage de combustibles nucléaires, autres parties et pièces détachées pour laminoirs, trains de laminoir etc...
84.45 (Sauf 84.45.33/35/53)	Machines-outils pour le travail des métaux et des carbures métalliques, autres que celles des n° 84.49 et 84.50 (à l'exclusion des tours automatiques, y compris les tours revolver, des autres tours et des machines à fraiser)
84.46 (Sauf 84.46.91)	Machines-outils pour le travail de la pierre, des produits céramiques, du béton, de l'amiante-ciment etc ... (à l'exclusion des machines pour le ponçage)

Liste - A -

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
84.47.20 à 49 84.47.70	Machines à poncer, meuler ou polir, tours de tous types, machines à dégauchir, à raboter, à fraiser etc... le bois, le liège l'os etc...
84.48	Pièces détachées et accessoires reconnaissables comme étant exclusivement ou principalement destinés aux machines-outils des n° 84.46 à 84.47 inclus, etc...
84.49	Outils et machines-outils pneumatiques ou à moteur autre qu'électrique incorporé pour emploi à la main
84.50	Machines et appareils au gaz pour le soudage le coupage et la trempe superficielle
84.51 (Sauf 84.51.11/32/36/51)	Machines à écrire, autres qu'à caractères arabes; machines à authentifier les chèques
84.52	Machines à calculer, machines comptables, caisses enregistreuses etc...
84.53.10 à 99	Machines automatiques électroniques de traitement de l'information, lecteurs magnétiques etc... autres qu'à caractères arabes
84.54	Machines à imprimer les adresses ou à estamper les plaques d'adresses; duplicateurs hectographiques ou à stencils
84.55	Pièces détachées et accessoires destinés aux machines et appareils des n° 84.51 à 84.54 inclus
84.56 (Sauf 84.56.10/96)	Machines et appareils à trier, à cribler ou laver les terres, les pierres minérales etc... (à l'exclusion des bétonnières, leurs parties et pièces détachées)
84.57	Machines et appareils pour la fabrication et le travail du verre etc...
84.58	Appareils de vente automatiques etc...
84.59	Machines, appareils et engins mécaniques, non dénommés ni compris dans d'autres positions du chapitre 84
84.60	Châssis de fonderie, moules et coquilles des types utilisés pour les métaux, les carbures métalliques, le verre, les matières minérales le caoutchouc et les matières plastiques artificielles
84.61	Articles de robinetterie et autres organes similaires (y compris les détendeurs, et les vannes thermostatiques) pour tuyauteries, chaudières, réservoirs, cuves et autres contenant similaires
84.62	Roulements de tous genres

Liste - A -

N° de Nomenclature	PRODUITS
84.63 (Sauf 84.63.03/07/71)	Arbres de transmission, manivelles et vilbrequins paliers et coussinets, engrenages et roues de friction, réducteurs etc... (à l'exclusion des arbres de transmission, manivelles et vilbrequins pour moteurs, de cyclomoteurs d'une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm <sup>3</sup> ; des embrayages, organes d'accouplement et joints d'articulation pour moteurs de cyclomoteurs d'une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm <sup>3</sup> )
84.64	Joints métalloplastiques, jeux ou assortiments de joints de composition différente pour machines, véhicules et tuyauterie présentées en pochettes, enveloppes ou emballages analogues
84.65 (Sauf 84.65.61)	Parties et pièces détachées de machines, d'appareils et d'engins mécaniques, non dénommées ni comprises dans d'autres positions du chapitre 84 (à l'exclusion des parties et pièces détachées d'appareils et d'engins mécaniques non dénommés en acier moulé ou coulé)
85.01 (Sauf 85.01.17/25/33/92)	Machines génératrices; moteurs et convertisseurs rotatifs (à l'exclusion des groupes électrogènes d'une puissance égale ou inférieure à 30 K.V.A.; des autres moteurs à embrayage pour machines à coudre ; des autres moteurs électriques de plus de 10 kg ; des parties et pièces détachées des moteurs électriques : rotor stator et carcasse)
85.02	Electro-aimants etc...
85.03	Piles électriques
85.04	Accumulateurs électriques
85.05	Outils et machines-outils électromécaniques pour emploi à la main
85.06	Appareils électromécaniques à usages domestiques
85.07	Rasoirs et tondeuses électriques à moteur incorporé
85.08 à 11	Appareils électriques d'allumage, de démarrage, de signalisation, fours électriques ou de laboratoires
85.12	Appareils électriques pour le chauffage des locaux, etc... pour la coiffure etc... fers à repasser etc... et autres appareils électrothermiques pour usages domestiques
85.13	Appareils électriques pour la téléphonie et la télégraphie par fil, y compris les appareils de télécommunication par courant porteur
85.14	Microphones et leurs supports, hauts-parleurs et amplificateurs électriques de basse fréquence

**Liste - A -**

<b>N° de Nomenclature</b>	<b>PRODUITS</b>
85.15.11/20/21	Appareils émetteurs, appareils de radiotéléphonie ou radiotélégraphie, appareils de télévision à usage industriel
85.15.22/23/24	Appareils de radiodiffusion portatifs ; appareils de radiodiffusion fixes pour véhicules automobiles et autres appareils de radiodiffusion à l'état monté
85.15.25/26	Appareils récepteurs de télévision à l'état complet
85.15.27 à 34	Appareils de radiodiffusion, de télévision, présentés en éléments CKD ou SKD
85.15.39/41/43	Appareils de prise de vue pour la télévision, autres appareils de radiotélécommande, autres appareils de radioguidage, de radiodétection ou de radiosondage
85.15.51 à 73 85.15.82 à 89	Parties et pièces détachées des appareils de la position 85.15
85.16 à 18	Appareils électriques de signalisation et de sécurité pour voies ferrées et autres voies de communication ; appareils électriques de signalisation acoustique et visuelle ; condensateurs électriques
85.19 (Sauf 85.19.74)	Appareils pour la coupure, le sectionnement, la protection, le branchement ou la connexion des circuits électriques (à l'exclusion des coffrets de comptage et de leurs parties et des pièces détachées)
85.20	Lampes et tubes électriques à incandescence pour l'éclairage ou les rayons ultraviolets ou infrarouges, lampes à arc etc...
85.21	Lampes, tubes et valves électroniques, cellules photoélectriques y compris les phototransistors, transistors et éléments similaires semi-conducteurs montés, cristaux piézo-électriques montés, parties et pièces détachées
85.22	Machines et appareils électriques non dénommés ni compris dans d'autres positions du chapitre 85
85.23	Fils, tresses câbles isolés pour l'électricité munis ou non des pièces de connexion
85.24 à 28	Pièces et objets en charbon ou en graphite pour usages électriques ; isolateurs en toutes matières ; pièces isolantes pour machines et appareils électriques ; tubes isolateurs ; parties et pièces détachées électriques de machines et appareils divers

Liste - A -

N° de Nomenclature	PRODUITS
Chapitre 86	Véhicules et matériel pour voies ferrées, appareils de signalisation non électriques pour voies de communications
	Parties et pièces détachées de véhicules pour voies ferrées
EX. 87.01.51 à EX. 87.01.69 EX. 87.01.75	Tracteurs agricoles à l'état monté, neufs
87.01.71/79/99	Tracteurs-treuils, autres tracteurs à chenille autres que pour l'agriculture etc...
87.02.91 à 99	Voitures et véhicules à moteur électrique ou autres
87.06 (Sauf 87.06.34)	Parties, pièces détachées et accessoires de véhicules automobiles (à l'exclusion des amortisseurs)
87.07 (Sauf 87.07.79/99)	Chariots automobiles, chariots tracteurs, leurs parties et pièces détachées (à l'exclusion des autres chariots non dénommés à moteurs autres qu'électriques et de leurs parties et pièces détachées)
87.08	Chars et automobiles blindés de combat ; parties et pièces détachées
87.11	Fauteuils et véhicules similaires avec mécanisme de propulsion pour invalides
87.12	Pièces détachées et accessoires pour motocycles et vélocipèdes et pour fauteuils et véhicules pour invalides
87.13	Voitures sans mécanisme de propulsion pour le transport des enfants et des malades ; leurs parties et pièces détachées
87.14.30/71	Remorques et semi-remorques spécialement conçus pour le transport de produits à forte radio-activité ; remorques-citernes pour le transport des gaz et autres véhicules non automobiles
87.14.81/89	Parties et pièces détachées de véhicules non automobiles et de remorques
Chapitre 88	Navigation aérienne
Chapitre 89	Navigation maritime et fluviale
90.01/02	Lentilles prismes, miroirs et autres éléments d'optique en toutes matières, etc...
90.03	Montures de lunettes, de lorgnons, de faces-à-main et d'articles similaires et parties de monture
90.04	Lunettes, lorgnons, faces-à-main et articles similaires
90.05	Jumelles et longue-vue avec ou sans prisme

Liste - A -

N° de Nomenclature	PRODUITS
90.06	Instruments d'astronomie et de cosmographie
90.07 à 10	Appareils photographiques, appareils cinématographiques, appareils de projection, appareils et matériels des types utilisés dans les laboratoires photographiques ou cinématographiques etc...
90.11/12	Microscopes et diffractographes, microscopes optiques, etc...
90.13 à 16	Appareils ou instruments d'optique, de géodésie, de topographie etc... balance de précision, instruments de précision, de traçage, de calcul etc...
90.17 à 20	Instruments et appareils médico-chirurgicaux etc...
90.21 à 29 (Sauf 90.26.31 90.28.81)	Instruments et appareils pour la démonstration, machines et appareils d'essais mécaniques, dénomètres, aéromètres, thermomètres, baromètres, etc... appareils et instruments pour la mesure, le contrôle, etc... compteurs, instruments et appareils électroniques pour la mesure, la vérification, la régulation et l'analyse (à l'exclusion des compteurs d'eau, des régulateurs et stabilisateurs de tension pour appareils récepteurs de télévision) ; leurs parties et pièces détachées
91.01.25/41/49	Montres de poche, montre-bracelets et similaires autres qu'avec boîtes en métaux précieux
91.02.19/99	Pendulettes et réveils à mouvement de montre, autres qu'en métaux précieux ou plaqués de métaux précieux
91.03	Montres de tableaux de bord et similaires pour automobiles, aérodynes, bateaux et autres véhicules
91.04	Horloges, pendules, réveils et appareils d'horlogerie similaires à mouvement autre que de montre
91.05 à 08	Appareils de contrôle et compteurs de temps à mouvements d'horlogerie ou à moteur synchrone, appareils munis d'un mouvement ou d'un moteur synchrone, mouvements de montre etc...
91.09.15/35/55 91.10.15/35/55	Fournitures et pièces détachées d'horlogerie à l'exclusion de celles en métaux précieux ou plaquées de métaux précieux
91.11	Autres fournitures d'horlogerie

Liste - A -

N° de Nomenclature	PRODUITS
Chapitre 92	Instruments de musique ; appareils pour l'enregistrement et la reproduction du son ou pour l'enregistrement et la reproduction en télévision, par procédé magnétique, des images et du son etc...
Chapitre 93	Armes et munitions
94.01.20	Autres sièges spécialement conçus pour véhicules automobiles
94.02	Mobiler médico-chirurgical, etc...
95.08.91	Gélatine non durcie, travaillé etc...
Chapitre 96	Ouvrages de brosse et pinceaux, balais, plumeaux, houppes et articles de tamiserie
97.01/02/03	Jouets
97.04 (Sauf 97.04.29)	Articles pour jeux de société (à l'exclusion des autres jeux à moteur ou à mouvement pour lieux publics)
97.05	Articles pour divertissements et fêtes etc...
97.06	Articles et engins pour les jeux de plein air, la gymnastique, l'athlétisme et autres sports
97.07	Hameçons et épuisettes pour tous usages, articles pour la pêche à la ligne etc...
97.08	Manèges, balançoires, stands de tir etc...
98.01	Boutons, boutons-pressions etc...
98.03 à 09 (Sauf 98.03.11/19/30 98.03.39/80 98.04.10/31/51)	Articles scolaires, articles de bureau etc... (à l'exclusion des potes-plumes à réservoir et stylographes et similaires en métaux précieux, des plumes à écrire et pointes en métaux précieux)
98.10	Briquets et allumeurs, leurs parties et pièces détachées autres que les pierres et les mèches
98.11 à 13	Pipes, fume-cigares et fume-cigarettes ; bouts, tuyaux et autres pièces détachées
98.14	Vaporisateurs de toilettes montés, leur montures et têtes de montures
98.15	Bouteilles isolantes et autres récipients, isothermiques montés ainsi que leurs parties
98.16	Mannequins et similaires, automates et scènes animées pour étalage
Chapitre 99	Objets d'art, de collection et d'antiquité

Liste « A »

N° de Nomenclature	PRODUITS
Divers	<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="617 547 1223 756">— Produits déclarés sous l'un des régimes économiques prévus par le code des douanes et impôts indirects relevant de l'Administration des douanes et impôts indirects, approuvé par le dahir portant loi n° 1-77-339 du 25 Chaoual 1397 (9 Octobre 1977). Bulletin Officiel n° 3392 bis du 21 Kaada 1397 (4 Novembre 1977)</li><li data-bbox="617 784 1223 886">— Produits importés dans le cadre des dispenses prévues au paragraphe 7°) de l'Avis aux Importateurs n° 01/87 publié dans la présente note de documentation</li><li data-bbox="617 914 1223 1310">— Equipements, matériels et outillages repris en liste « B » et importés par les industriels ou pour leur compte dans le cadre de programmes d'investissement revêtus du visa de conformité réglementaire et figurant sur les deux listes intitulées :<ul style="list-style-type: none"><li data-bbox="683 1086 1223 1166">« Liste des équipements, matériels et outillages d'origine étrangère directement importés par l'investisseur »,</li><li data-bbox="683 1181 1223 1310">« Liste des équipements, matériels et outillages d'origine étrangère acquis localement », dûment visées par les services concernés de la Direction de l'Industrie.</li></ul></li><li data-bbox="617 1345 1223 1489">— Produits destinés à l'avitaillement des bâtiments de mer battant pavillon marocain et importés par des « shipshandlers » dûment autorisés par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects et l'Office des Changes</li><li data-bbox="617 1526 1223 1754">— Matériel et matériaux destinés à l'irrigation et à l'installation de serres importés dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la Loi des Finances rectificative pour l'année 1983 et du Décret n° 2-83-605 du 18 Chaoual 1403 (29 Juillet 1983) au vu de listes dûment visées par les services concernés des Ministères chargés de l'Industrie et de l'Agriculture.</li><li data-bbox="617 1791 1223 2022">— Matériel de forage et de sondage destinés à la recherche et à l'exploitation des eaux souterraines importés dans le cadre des dispositions de l'article 3 de la loi de Finances pour l'année 1985 et du décret n° 2-84-835 du 5 Rabiâ II 1405 (28 Décembre 1984) au vu des listes dûment visées par les services concernés des Ministères chargés de l'Industrie et de l'Agriculture.</li></ul>

## LISTE B

### Produits soumis à autorisation d'importation

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
01.01.01/21	Chevaux et ânes reproducteurs de race pure
01.01.03 à 00	Chevaux et ânes vivants autres que reproducteurs
01.01.25 à 99	de race pure : mulets et bardots vivants.
01.02.10/91	Bovins reproducteurs de race pure
01.02.20/31/50/60/99	Veaux, vaches destinées à l'abattage, bœufs etc..., autres animaux de l'espèce bovine.
01.02.35/99	Vaches laitières et autres vaches des espèces domes- tiques autres que reproductrices de race pure
01.02.41/49	Taureaux
01.03.10/91	Porcins reproducteurs de race pure
01.03.21/29/99	Porcs autres que reproducteurs de race pure.
01.04.11/21/91	Ovins et caprins reproducteurs de race pure
01.04.19/29/99	Ovins et caprins autres que reproducteurs de race pure.
01.05.01 à 18	Poussins, canetons et oisons, dits « d'un jour » ; dindonneaux et pintadeaux.
01.05.50 à 99	Volailles vivantes de basse-cour, autres que poussins, canetons et oisons dits « d'un jour » et autres que les dindonneaux et pintadeaux.
01.06	Autres animaux vivants
02.01.01 à 15	Viandes et abats comestibles des espèces chevalines,
02.01.20 à 39	bovines etc...
02.01.49 à 99	
02.01.17/19/41/45	Viandes congelées de l'espèce bovine et de l'espèce ovine
02.02 à 06	Volailles mortes etc... foies de volailles frais etc... autres viandes et abats comestibles frais etc... lard etc...
03.01.10 à 28	Poissons frais, réfrigérés etc..., d'eau douce
03.01.29	Autres poissons d'eau douce
03.01.31 à 99	Poissons frais, réfrigérés etc..., de mer ; foies, crânes etc... de poissons d'eau douce et de mer
03.02/03	Poissons séchés, salés etc... crustacés et mollusques
(Sauf 03.02.90	frais etc... (à l'exclusion des farines de poissons
03.03.81)	et des huîtres portugaises ne pesant pas plus de 35 g la pièce)
94.01	Lait frais, etc... non concentré ni sucré
94.02.11/15/21/29/41/45	Lait et crème de lait conservés, concentrés ou sucrés, conditionnés pour la vente au détail
04.02.51 à 59	
04.02.61 à 69	
04.02.81 à 89	
04.02.92 à 94	

Liste « B »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
04.02.17/18/31/39/47 04.02.71 à 79 04.02.96/97/98	Lait et crème de lait, conservés concentrés ou sucrés, conditionnés autrement que pour la vente au détail
04.04.11 à 96	Fromages et caillebote (à l'exception des matières premières destinées à la fabrication des fromages).
04.05.10/31	Oeufs à couvrir
04.05.21/29 04.05.39 à 90	Oeufs d'oiseaux et jaunes d'œufs à l'exclusion des œufs à couvrir
04.06	Miel naturel
04.07	Autres produits comestibles d'origine animale
05.04.10/40/60	Vessies et estomacs d'animaux, autres que ceux de poissons comestibles, vessies et autres non comestibles; caillettes de veaux, même coupées, non comestibles.
05.05 à 14 (Sauf 05.07.31/39)	Produits divers d'origine animale (à l'exclusion des plumes à lit et duvet)
05.15.10 à 39 05.15.60 à 90	Produits d'origine animale non dénommés, ni compris ailleurs, animaux morts des chapitres 1 à 3 etc...
05.15.40	Sperme d'animaux
06.01.10	Bulbes, oignons, tubercules, etc... en repos végétatif
06.01.50/90	Bulbes, oignons, tubercules, etc... en végétation ou en fleurs
06.02	Autres plantes et racines vivantes y compris les boutures et greffons
06.03/04	Fleurs coupées, feuillages, rameaux, mousses etc..., pour bouquets ou ornements
07.01.01	Pommes de terre de semence
07.01.03 à 09	Pommes de terre de consommation
07.01.11 à 17 07.01.25 à 49 07.01.57/60/68 07.01.91 à 94 07.01.96 à 98	Légumes et plantes potagères, à l'état frais ou réfrigéré
07.01.55/56	Oignons potagers
07.01.71 à 89	Tomates, olives, câpres, concombres, cornichons, champignons et truffes à l'état frais ou réfrigéré
07.02	Légumes et plantes potagères cuits ou non à l'état congelé.
07.03.01 à 50 07.03.65 à 80 07.03.90	Légumes et plantes potagères présentées dans l'eau salée, souffrées etc...
07.03.85	Autres légumes et plantes potagères préparées.

Liste « B »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
07.04.10/20/40/50	Oignons, truffes etc..., poireaux, piments ou poivrons doux desséchés, déshydratés etc...
07.05.11 à 19 07.05.21/27 07.05.61/69/81/89	Légumes à cosses secs de semence, pois fourragers et pois pour l'alimentation du bétail
07.05.23/25 07.05.29 à 59 07.05.71/79/91/99	Pois à casser, pois pour l'alimentation humaine ; pois-chiches, haricots en grains et autres légumes à cosses secs, écosés même décortiqués ou cassés
07.06.10/60/90	Topinambours, patates douces et autres racines et tubercules similaires
07.06.30	Manioc etc...
08.01.10	Dattes
08.01.31	Bananes fraîches
08.01.39	Bananes sèches
08.01.50	Avocats
08.01.90	Autres fruits frais ou secs, avec ou sans coques
08.02/03	Agrumes et figues
08.04.21 à 39	Raisins frais
08.04.81/90	Raisins secs
08.06.03 à 09 08.06.55/59	Pommes et poires de table
08.07	Fruits à noyaux, frais.
08.08/09	Fraises, framboises, melons et autres baies et fruits frais.
08.10	Fruits à l'état congelé
08.11/12	Fruits conservés ou séchés
08.13	Ecorces d'agrumes et de melons
09.03	M a t é
10.01.91/99	Métall
10.07.91	Céréales de semence non repris sous d'autres numéros
11.01	Farines de céréales
11.02.04 à 99	Gruaux, semoules, grains mondés etc...
11.03/04	Farines de légumes secs, de bananes de noix de coco et d'autres fruits comestibles
11.05.10	Farines, semoules et flocons de pommes de terre destinés à la nourriture du bétail

Liste - B -

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
11.06	Farines et semoules de sagon, de manioc, d'arrowroot etc...
12.01.01/11	Graines d'arachides et de sésame ; de semence
12.01.02/04/07/08/10 12.01.12 à 18	Graines oléagineuses de semence ; de carthame, de colza, de moutarde, de navette, de ricin, de soja, de tournesol, de pastèques, de melons et d'autres graines
12.01.03/05/03/00	Graines de chanvre, de coton, de lin et d'œillette de semence
12.01.52	Graines de sésame, autres que de semence
12.01.61/65	Graines d'arachides pour la consommation de bouche
12.03	Graines, spores et fruits à ensemercer
12.04	Betteraves et cannes à sucre
12.08 (Sauf 12.08.05/35)	Caroubes fraîches ou sèches etc... (à l'exclusion des flocons, semoules et farines de caroubes et de graines de caroubes)
14.01.76	Ecorces de tilleul et similaires
14.03.11 à 20	Panicles de riz, de sorgho ou de millet
14.04	Grains durs, pépins, coques et noix à tailler
14.05	Aifa, sparte, diss et algues brutes
15.07.02 à 09 15.07.33/65/79/80/81 15.07.86 à 95	Huiles végétales diverses, épurées ou raffinées etc...
15.15.21	Cires d'abeilles brutes
Chapitre 16	Préparations de viande, poissons, crustacés et mollusques
17.02.23 à 50 17.02.68	Glucose en poudre cristalline blanché, sucre et sirop d'érable etc..., et autres sucres et mélasses, caramélisés
17.02 55 à 57	Succédanés du miel, même mélangés de miel naturel, substituts de miel
17.03 à 05	Mélasses et sucreries sans cacao, sucres, sirop et mélasses aromatisés
19.03.10/20/30/50	Pâtes alimentaires de consommation courante et couscous à l'exclusion des pâtes de régime au gluten
19.03.79/99	Autres pâtes alimentaires ne contenant pas de farine ou de semoule de blé tendre et autres pâtes alimentaires non dénommées
19.07/08 (Sauf 19.07.20/30)	Produits de boulangerie ordinaire (à l'exclusion du pain azyne et du pain au gluten pour diabétiques); produits de la boulangerie fine, de la pâtisserie et de la biscuiterie y compris les biscottes au gluten

Liste « B »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
20.01/02	Légumes, plantes potagères et fruits, préparés ou conservés etc...
20.03/04	Fruits à l'état congelés etc... fruits, écorces de fruits confits au sucre
20.05	Purées et pâtes de fruits
20.06	Fruits autrement préparés ou conservés
20.07	Jus de fruits ou de légumes etc.. (à l'exclusion du
(Sauf 20.07.01/42)	jus de pommes servant à la fabrication de boissons ou de produits pharmaceutiques et du jus d'ananas à usage industriel)
21.03	Farine de moutarde et moutarde préparée
21.04	Sauces, condiments et assaisonnements
21.05	Préparations pour soupes, potages ou bouillons
21.06	Levures naturelles
21.07	Préparations alimentaires non dénommées ni com-
(Sauf 21.07.51 à 57)	prises ailleurs (à l'exclusion des laits préparés en poudre pour l'alimentation des enfants ou pour usages diététiques)
22.01	Eaux minérales
22.02	Limonades et eaux gazeuses aromatisées etc...
22.04	Moûts de raisins partiellement fermentés
22.05	Vins de raisins frais : moûts de raisins frais, mutés à l'alcool
22.06	Vermouths et autres vins de raisins frais etc...
22.07	Cidre, poiré, hydromel et autres boissons fermentées
22.08	Alcool éthylique de 80° et plus etc...
22.09.11 à 40	Alcool éthylique de moins de 80° etc... préparations, alcooliques composées etc...
22.10	Vinaigres comestibles
23.01	Farines et poudres de viandes et d'abats de poissons etc...
23.02	Sons, remoulages et autres résidus du criblage, de la mouture etc...
23.04	Tourteaux, grignons d'olive, et autres résidus de l'extraction des huiles végétales etc...
23.05	Lies de vin, tarte brut...
23.06	Produits d'origine végétale utilisés pour la nourriture des animaux etc...
23.07	Préparations fourragères, mélassées ou sucrées etc.. utilisées dans l'alimentation des animaux

Liste « B »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
25.23.10/30	Clinkers et ciment portland
27.01.20/50	Anthracite et agglomérés d'anthracite
27.31.10/30/40/90	Houilles, briquettes, boulets et combustibles solides similaires autres que les anthracites et agglomérés d'anthracites.
27.02	Lignite et agglomérés de lignite.
27.04.19 à 90	Cokes et semi-cokes de houille et de lignite.
27.07.11	Huiles brutes légères distillant 90 % ou plus de leur volume jusqu'à 200 °C
27.10/11	Huiles de pétrole, ou minéraux bitumineux autres que les huiles brutes, gaz de pétrole et autres hydrocarbures gazeux.
27.13.81 à 99 (Sauf 27.13.91)	Produits de distillation (paraffine, cires de pétrole, minéraux bitumineux etc...) à l'exclusion de la cire microcristalline
27.14/16/17	Bitumes de pétrole, cokes de pétrole, autres résidus mélangés bitumineux et énergie électrique
29.02.61/70	Hexachloro-cyclohexane et D.D.T.
29.35.81 29.36 29.38.10 29.44	Santonine, Sulfamides, Provitamine (carotène) antibiotiques
Chapitre 30 (Sauf 30.04.01 30.04.50/91 30.04.95/98 30.05.30/50)	Produits pharmaceutiques (à l'exclusion des sparadraps, des ouates, gazes et catguts, ligatures etc...)
33.06	Produits de parfumerie ou de toilettes préparés et cosmétiques préparés
34.01.41 à 90	Savons autres que médicinaux
34.06	Bougies, chandelles, cierges et articles similaires
36.01	Poudres à tirer.
36.02.10	Explosifs préparés à base de nitrate d'ammonium, de chlorate, de perchlorate ou d'autres composés organiques
36.02.30 à 90	Explosifs préparés à base de dérivés organiques nitrés etc... autres explosifs préparés
36.03.10	Mèches de mineurs
36.03.90	Cordeaux détonants
36.04	Amorces et capsules fulminantes, allumeurs ; détonateurs

Liste « B »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
36.05	Articles de pyrotechnie etc....
36.06	Allumettes
36.07.90	Ferro-cérium et autres alliages pyrophoriques autres que les pierres à briquets.
36.08	Articles en matières inflammables
40.11.21 40.11.23 à 29 40.11.61/71/81/97/99	Pneumatiques et chambres à air à l'état neuf
40.11.50	Pneumatiques rechapés.
40.11.35/65/75/85/92	Pneus à rechapier (usagés).
42.02	Article de voyage, sacs à mains etc..., et contenants similaires, en cuirs naturels, artificiels etc...
42.03	Vêtements et accessoires de vêtements en cuir
42.05	Ouvrages divers en cuir naturel, artificiel ou reconstitué
43.04	Pelleteries factices etc...
44.11.10/90	Bois filés pour stores, clairs, clayettes et usages analogues, chevilles en bois pour chaussures
44.22.21	Caves, baquets, serux, borcs et autres ouvrages similaires en bois
44.23	Ouvrages de menuiserie et pièces de charpente pour bâtiments et construction en bois
44.24	Ustensiles de ménage, en bois
44.25 (Sauf 44.25.81)	Outils, montures et manches d'outils, montures de brosses en bois etc... (à l'exclusion des formes en bois pour chaussures)
44.27	Ouvrages de tabletterie et de petite ébénisterie
44.28 (Sauf 44.28.10/72/74/75)	Autres ouvrages en bois (à l'exclusion des modèles en bois pour fonderie etc..., des mesures de capacité en bois, et des organes de propulsion en bois pour bateaux)
46.01 (Sauf 46.01.11/91)	Tresses et articles similaires en matières à tresser pour tous usages (à l'exclusion de celles en matières végétales non filées et du raphia synthétiques en bandes d'une largeur de 5 cm ou moins)
46.02.10 à 92	Matières à tresser à plat etc... autres que celles en lames de papier etc...
46.02.99	
46.02.95	Articles en lames de papier même mélangées en toutes proportions de matière végétale
46.03.11 à 45 46.03.90	Ouvrages de vannerie etc... autres que ceux en lames de papier etc...
46.03.60	Articles de vannerie en lames de papier, pures ou mélangées en toutes proportions végétale

Liste « B »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
50.09/10	Tissus de soie, de bourre de soie ou de déchets de bourre de soie
51.04.01 51.04.11 à 59	Tissus de fibres textiles synthétiques continues (nylon)
51.04.61 51.04.63 à 99	Tissus de fibres textiles artificielles continues (rayonne)
52.02	Tissus de fils de métal
53.11	Tissus de laine ou de poils fins
53.12	Tissus de poils grossiers
54.05	Tissus de lin ou de ramie
55.07	Tissus de coton à points de gaz
55.08	Tissus de coton bouclés (tissus éponges)
55.09.01	Autres tissus de coton gâtés sur feutre à l'aiguille ou sur d'autres tissus tissés ou non du genre utilisés dans l'industrie des pantouffles
55.09.03 à 99	Autres tissus de coton
58.07 (sauf 58.07.03)	Tissus de fibres textiles synthétiques et artificielles, discontinues, (à l'exclusion de ceux utilisés dans la fabrication des pneumatiques)
58.01	Tapis.
58.02	Autres tapis et moquettes.
58.03	Tapisserie.
58.04	Velours et peluches
58.05	Rubannerie et rubans
58.06	Étiquettes, écussons et articles similaires tissés mais non brodés
58.07.65 à 99	Tresses, autres articles ornementaux etc...
58.08 à 10	Tulles, dentelles, broderies etc...
59.02	Feutres et articles en feutre même imprégnés ou enduits
59.13	Tissus élastiques en matières textiles associées à des fils de caoutchouc
60.01	Etoffes de bonneterie non élastique, ni caoutchoutée etc...
60.02 à 04 (Sauf 60.02.40)	Ganterie de bonneterie, bas, chaussettes etc... sous vêtements etc... (à l'exclusion des gants de protection imprégnés ou enduits de matières plastiques)
60.05	Vêtements de dessus et autres articles de bonneterie etc...

Liste - B -

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
60.06	Etoffes de bonneterie élastique et de bonneterie caoutchoutée.
61.01/02	Vêtements de dessus, en tissus
61.03/04	Vêtements de dessous en tissus
61.11	Accessoires confectionnés du vêtement
62.01/02	Couvertures, linge de table et de maison
62.03.61/65	Sacs et sachets d'emballages en tissus d'autres matières textiles, importés vides, usagés.
62.03.81/85	Sacs et sachets d'emballage en tissus d'autres matières textiles neufs, importés vides.
62.04	Bâches et voiles, articles de campement
63.01	Friperie
63.02.51 à 59	Drilles et chiffons autres que ceux destinés à la fabrication d'articles industriels.
64.01/02	Chaussures en caoutchouc ou en matières plastiques; chaussures en cuir
64.04	Chaussures en autres matières
64.05	Parties de chaussures en toutes matières autres que le métal
65.05.11/19/30	Berets, bonnets, calottes, fez, chechias, casquettes, képis et coiffures similaires.
67.01	Peaux et autres parties d'oiseaux revêtues de leurs plumes ou de leur duvet, etc...
67.03	Cheveux remis ou autrement préparés; laine et poils préparés pour la coiffure
67.04	Perruques postiches, mèches et articles analogues
67.05	Éventails et écrans à main et leurs montures et parties de montures, en toutes matières.
69.04	Briques de construction
69.05	Tuiles d'ornement
69.06	Tuyaux et raccords pour canalisation etc...
69.11	Vaisselles et articles de ménage ou de toilette en porcelaine
69.12	Vaisselles et articles de ménage ou de toilette en autres matières céramiques
70.09.91/99	Miroirs, autres que les rétroviseurs
70.14.11 à 21	Verrerie d'éclairage etc...
70.14.29 à 92	
70.14.94/99	
70.14.93	Lampes à paillettes.

Liste « B »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
71.05.30	Tubes, tuyaux et barres creuses en argent
73.10.01/03	Fil machine lisse dont la dimension de la plus grande coupe transversale est inférieure ou égale à 5,5 mm
73.10.07	Fil machine lisse dont la dimension de la plus grande coupe transversale est supérieure à 5,5 mm (autres)
73.10.09	Fil machine torsadé ou crénelé y compris le fil HLE (haute limite d'élasticité)
73.10.25	Barres pleines de fer à béton torsadé
73.10.27	Barres pleines de fer à béton autres que crénelé et autres que torsadé
73.10.23/53	Fer à béton crénelé dit « H.L.E. » (haute limite d'élasticité)
73.14.10	Fils bruts recuits noirs
73.14.50 à 99 (Sauf 73.14.96)	Fils de fer d'acier (autres que bruts, recuits ou noirs) à l'exclusion du fil d'acier cuivré pour soudure, importés en bobines
73.21	Constructions et parties de construction en fonte, fer ou acier, préparées en vue de leur utilisation dans la construction
73.22	Réservoirs, foudres, cuves et autres récipients analogues pour toutes matières, en fonte, fer ou acier
73.26	Ronces artificielles torsadées barbelées ou non en fils de fer ou d'acier
73.27.10/52/58	Toiles métalliques, grillages et treillis en fils de fer ou d'acier, etc...
73.27.40	Grillages simples torsion, grillages triple torsion grillages ondulés en fils de fer ou d'acier galvanisés ou non
73.28	Treillis d'une seule pièce en fer ou en acier etc...
73.40.11	Ouvrages divers en fonte pour voleries
73.40.84	Billes et boulets pour broyeurs
74.19.31	Articles de fantaisie, dorés ou argentés en cuivre
82.01.11 à 50 82.04.05/50	Bêches, pelles, pioches et pics; boues, binettes etc... haches, serpes etc...; truelles de maçons et masses de tous genres
82.07	Plaquettes, baguettes, pointes et objets similaires pour outils non montés
83.04	Classeurs et fichiers, boîtes de classement et de tirage, etc... en métaux communs
83.07.21/29/59/90	Articles de lustrerie, autres appareils et articles pour l'éclairage des locaux, lampes portatives, parties et pièces détachées des articles de la position 83.07

Annexe - B -

N° de Nomenclature	PRODUITS
84.01.50 à 99	Autres générateurs de vapeur d'eau ou d'autres vapeurs
84.06.41/49/71/73/79	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moteurs à explosion d'une cylindrée de 250 cm<sup>3</sup> ou moins</li> <li>- Moteurs à combustion interne d'une cylindrée inférieure ou égale à 3,5 L sous la forme d'éléments S.K.D. destinés à l'industrie de montage</li> <li>- Moteurs à combustion interne pour véhicules automobiles d'une cylindrée égale ou inférieure à 12 000 cm<sup>3</sup></li> <li>- Moteurs à combustion interne non dénommés ailleurs</li> </ul>
84.06.84/88/92	Parties et pièces détachées des moteurs à explosion, autres, blocs-cylindres, vannes, culasses, cylindres et chemises, bielles et pistons pour moteurs de cyclomoteurs d'une cylindrée égale ou inférieure à 50 cm <sup>3</sup>
84.06.87/90	Pistons, y compris les ensembles « chemises piston » pour moteurs de véhicules ou pour autres moteurs
84.10.19/37/68 84.10.69/71/78	Autres pompes comportant un dispositif mesureur, moto-pompes et turbo-pompes pouvant fournir une pression supérieure ou égale à 20 bars ; autres pompes et moto-pompes multicellulaires d'un diamètre d'aspiration supérieur à 50 mm ; autres pompes, moto-pompes, turbo-pompes autres que volumétriques, autres qu'immergées, autres que circulateurs et autres que multicellulaires ; leurs parties et pièces détachées
84.23.13/16/18	Parties et pièces détachées pour pelles mécaniques et excavateurs, pour bulldozers, angledozer et niveleuses et pour autres machines et appareils d'extraction etc...
84.24.10/20/46/49 84.24.51/59/60/79	Charrues à traction animale, cultivateurs, vibroculteurs, herbes canadiennes, autres herbes ; charrues à disques, autres charrues, scarificateurs, autres appareils pour la préparation du sol ou pour la culture y compris ceux à traction animale, épandeurs ou distributeurs d'engrais à traction animale
84.24.97	Disques et portes disques pour charrues et pour autres engins agricoles
84.34.01/05/09	Machines à fondre et à composer les caractères arabes (linotypes, monotypes, intertypes etc...) ; planches, plaques, cylindres et autres organes similaires ; caractères d'imprimerie et type isolés similaires à « caractères arabes »
84.41.19/30/55	Autres machines à coudre et autres têtes de machines à coudre etc...
84.44.91/95	Laminoirs et trains de laminoirs, cylindres de laminoirs

Liste « B »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
84.45.33/35	Tours automatiques, y compris les tours-révolvers ; autres tours
84.45.53	Machines à fraiser
84.46.91	Machines pour le ponçage
84.47.10/50/60/90	Machines à scier de tous types, machines à percer ou à mortaiser, machines combinées etc... et autres machines-outils pour le travail du bois etc...
84.51.11/32/36/51	Machine à écrire, à « caractère arabe » :
84.53.05	Machines de la position 84.53 à « caractères arabes »
84.56.10/96	Bétonnières, leurs parties et pièces détachées.
84.63.03/07/71	Arbres de transmission, manivelles et vilebrequins pour moteurs, de cyclomoteurs d'une cylindrée égale ou inférieure à 50 cm <sup>3</sup> ; des embrayages, organes d'accouplement et joints d'articulation pour moteurs de cyclomoteurs d'une cylindrée égale ou inférieure à 50 cm <sup>3</sup>
84.65.61	Parties et pièces détachées d'appareils et engins mécaniques non dénommés en acier coulé ou moulé
85.01.17	Autres moteurs à embrayage pour machines à coudre
85.01.33	Groupes électrogènes d'une puissance inférieure ou égale à 30 KVA
85.01.25/92	Autres moteurs électriques de plus de 10 kg ; parties et pièces détachées des moteurs électriques suivantes : rotor, stator, carcasse
85.15.13	Appareils émetteurs récepteurs
85.19.74	Coffrets de comptage électriques leurs parties et pièces détachées
87.01.11 à 49	Tracteurs sous forme d'éléments C.K.D.
EX. 87.01.51 à EX. 87.01.69 EX. 87.01.75	Tracteurs agricoles à l'état monté, usagés
87.01.91	Tracteurs routiers y compris les tracteurs-porteurs
87.01.95	Autres tracteurs routiers à roues
87.02.02 à 29	Voitures automobiles particulières (de tourisme ou de sport) et véhicules utilitaires, sous forme d'éléments C.K.D.
87.02.31/32	Châssis de véhicules automobiles comportant une cabine, avec un moteur à explosion ou à combustion interne
87.02.34	Voitures tous terrains
87.02.35/38	Voitures de tourisme, de place et de sport neuves d'une cylindrée inférieure ou égale à 1800 cm <sup>3</sup>

Liste « B »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
87.02.43/47	Voitures de tourisme, de place et de sport etc... à l'état monté, neuves, d'une cylindrée supérieure à 1800 cm <sup>3</sup>
87.02.38/39/45/49	Voitures de tourisme, de place et de sport usagées (toutes cylindrées)
87.02.50	Voitures pour le transport en commun de touristes
87.02.51	Voitures de transport en commun des personnes, d'une cylindrée inférieure à 3000 cm <sup>3</sup> , neuves
87.02.52	Voitures de transport en commun des personnes, d'une cylindrée inférieure à 3 000 cm <sup>3</sup> usagées.
87.02.57	Voitures de transport en commun des personnes, d'une cylindrée égale ou supérieure à 3000 cm <sup>3</sup> , neuves
87.02.59	Voitures de transport en commun des personnes, d'une cylindrée supérieure ou égale à 3000 cm <sup>3</sup> usagées
87.02.61/67/71/81	Camions citernes, (toutes cylindrées)
87.02.63/68/75/85	Camions automobiles spécialement conçus pour le transport des produits à forte radio-activité.
87.02.65	Voitures pour le transport des marchandises d'une charge utile inférieure ou égale à 5 T et d'une cylindrée inférieure à 3000 cm <sup>3</sup>
87.02.66	Fourgons et pick-ups d'une charge utile inférieure ou égale à 5 T et d'une cylindrée égale ou supérieure à 3000 cm <sup>3</sup>
87.02.69	Voitures pour le transport des marchandises d'une charge utile inférieure ou égale à 5 T et d'une cylindrée égale ou supérieure à 3000 cm <sup>3</sup> autres que les fourgons et pick-ups
87.02.79/89	Voitures pour le transport des marchandises d'une charge utile supérieure à 5 tonnes (toutes cylindrées)
87.02.86	Voitures pour le transport des marchandises d'une charge utile supérieure à 15 tonnes destinées aux mines et aux grandes carrières (camions dumpers)
87.03	Véhicules automobiles à usages spéciaux autres que de transport
87.04	Châssis des véhicules automobiles repris aux Nos 87.01 à 87.03 inclus, avec moteur
87.05	Carrosseries des véhicules automobiles repris aux Nos 87.01 à 87.03 inclus, y compris les cabines

Liste « B »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
87.06.34	<b>Amortisseurs</b>
87.07.79/99	<b>Autres chariots non dénommés à moteurs autres qu'électriques, leurs parties et pièces détachées</b>
87.09.10	<b>Motocycles et vélocipèdes avec moteur auxiliaire d'une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm<sup>3</sup> à l'état monté, complet ou non</b>
87.09.30	<b>Motocycles et vélocipèdes avec moteur auxiliaire d'une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm<sup>3</sup>, sous la forme d'éléments S.K.D.</b>
87.09.41/49	<b>Motocycles et vélocipèdes avec moteur auxiliaire d'une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm<sup>3</sup>, présentés sous la forme d'éléments C.K.D.</b>
87.09.51/59/60	<b>Motocycles et vélocipèdes avec moteur auxiliaire d'une cylindrée supérieure à 50 cm<sup>3</sup>; Autres motocycles et vélocipèdes avec moteur auxiliaire</b>
87.09.70	<b>Side-cars pour motocycles et pour tous vélocipèdes présentés isolément</b>
87.10	<b>Vélocipèdes sans moteurs</b>
87.14 (Sauf 87.14.30/71 87.14.81/89)	<b>Autres véhicules non automobiles et remorques pour tous véhicules (à l'exception des remorques et semi-remorques spécialement conçus pour le transport de produits à forte radio-activité et des parties et pièces détachées pour véhicules non automobiles et pour remorques)</b>
90.26.31	<b>Compteurs d'eau</b>
90.28.81	<b>Régulateurs et stabilisateurs de tension pour appareils récepteurs de télévision.</b>
91.01.21/31/39	<b>Montres de poche, montre-braclets etc... avec boîtes en métaux précieux</b>
91.02.11/91	<b>Pendulettes et réveils à mouvement de montre en métaux précieux ou plaqués de métaux précieux</b>
91.09.11/31/51	<b>Boîtes de montres et leurs parties en métaux précieux</b>
91.10.11/31/51	<b>Cages, cabinets d'horlogerie et leurs parties en métaux précieux</b>
94.01.10 94.01.31 à 81 94.01.89	<b>Sièges même transformable en lits etc...</b>
94.01.85	<b>Parties de sièges en autres matières unies;</b>
94.03.21 à 47 94.03.51 à 80 94.03.83 à 91	<b>Autres meubles et leurs parties</b>
94.03.49/81	<b>Parties de meubles en métaux communs; autres meubles et parties de meubles en matières plastiques artificielles.</b>

Liste « B »

N° de Nomenclature	P R O D U I T S
94.04	Somniers, articles de literie et similaires etc...
Chapitre 95 (Sauf 95.08.91)	Matières à tailler et à mouler, à l'état travaillé (à l'exclusion de la gélatine non durcie, travaillée etc...)
97.04.29	Jeux à moteurs ou à mouvements pour lieux publics
98.02	Fermetures à glissières et leurs parties
98.03.11/19/30 98.03.39/80	Porte-plumes, stylographes et similaires en métaux précieux
98.04.10/31/51	Plumes à écrire et leurs pointes en métaux précieux.
Divers numéros de la nomenclature douanière	Produits repris sur la liste « A » du présent Programme Général des Importations et importés en franchise de droits de douane dans le cadre de conventions tarifaires.

PROGRAMME GENERAL DES INFORMATIONS FOUR  
L'ANNEE 1987.

LISTE DES MODIFICATIONS OPEREES PAR RAPPORT  
AU P.G.I. 1986.

• PRODUITS TRANSFERES DE LA LISTE "B" A LA LISTE "A" :

N° DE Nomenclature Douanière	DESIGNATION DES PRODUITS	OBSERVATIONS
12.01.53/67	Graines d'arachides à usage industriel	
15.12.41/45	Huiles et graisses animales ou végétales etc..... destinées à des usages industriels.....	
Chapitre 22 (sauf	Boissons liquides alcooliques etc..(à l'exclusion des eaux minérales des limonades et eaux gazeuses des moûts de raisin, des vins des vermouths, du cidre et de l'alcool éthylique).	
22.01/02		
22.04 à 08		
22.09.11 à 40		
22.10)		
25.01.12	Sels destinés à la transformation chimique	
25.01.14/50	Sel bruts chlorures de calcium destinés à la confection de ciment, de plâtres et de mortiers.	
25.01.16/13	Sels gemme etc... propre à l'alimentation humaine, sels non dénommés.	
25.07.50/70	Bentonite et ghaissoul.	
25.11.20/50	Sulfate de baryum en roche ou pulvérisé.	
25.26	Mica etc.... déchets de mica.	
25.27	Stéatite etc..... talc etc.....	



61.06.30	- Châles, écharpes, foulards de soie, ou de fibres textiles synthétiques.
61.06.40	- Châles, écharpes, foulards de soie ou de fibres textiles artificielles.
60.06.50	- Châles, écharpes, foulards etc... de laine
61.06.60	- Châles, écharpes, foulards etc..., de coton
61.06.50	- Châles, écharpes, foulards, etc... ou d'autres matières textiles.
61.07	- Gravates.
61.08	- Cols, collieries, guimpes colifichets etc... et autres garnitures similaires pour vêtements sous vêtements féminins
61.09	- corsets, ceintures-corsets, gaines, soutiens gorges etc: et autres articles similaires en tissus ou en bonneterie etc...
61.10	- Ganteries, bas, chaussettes et soquettes autres qu'en bonneterie.
62.05	- Autres articles confectionnés en tissus y compris les patrons de vêtement.
64.03	- Chaussures en bois ou à semelles extérieures en bois ou en liège.
64.06	- Guêtres, jambières, molletières, protège-tibias et articles similaires et leurs parties.
CHAP. 65 (Sauf 65.05.11/15/ 30)	- Coiffures et parties de coiffures (à l'exclusion des berets, bonnets; etc.. Casquettes, képis etc... en bonneterie frisée ou feutrée)
66.01.10	- Parasols de terrasse etc... parasols tentes etc...
67.02	- Fleurs, feuillages et fruits artificiels et leur parties
68.01.10	- Pavés, bordures, dalles etc... et autres ouvrages en marbre.
68.02.05	
71.0510/20	- Argent et alliages d'argent bruts ou mi-ouvrés, autres que les tubes, tuyaux et barres creuses en argent.
71.05.40/50	



- : 84.40.21/25 : - Appareils et appareils à laver le linge d'une capacité
- : 84.40.50 : n'excédant pas 6 Kgs.
- : 84.61.05 : - Valves pour bouteilles à gaz de 3 Kgs.
- : 84.61.06 : - Détendeurs pour bouteilles à gaz à usage domestique.
- : 84.61.35 : - Autres robinetteries sanitaires.
- : 84.61.20 à 70 : - Autres robinetteries de bâtiments
- : 84.61.51/33 : - Vannes en fonte ou en acier à fermeture conique
- : 84.64 : - Joints métalloplastiques, jeux ou assortiments de joints de composition différente pour machines, véhicules et tuyauterie présentées en pochettes, enveloppes ou emballages analogues.
- : 85.01.45 à 55 : - Transformateurs autres que de mesure bobines de réactance et selfs.
- : 85.04.11/15 : - Accumulateurs électriques au plomb.
- : 85.12.53 : - Cuisinières électriques à usage domestique.
- : 85.15.25/26 : - Appareils récepteurs de T.V. à l'état complet.
- : 85.19.45/51 : - Interrupteurs et commutateurs fiches et autres prises de courant, barrettes pour la connexion etc... parties et pièces détachées.
- : 85.19.56/55 : - Douilles, parties et pièces détachées.
- : 85.19.72 : - Câbles sous gaine de plomb.
- : 85.19.47/76 : - Câbles coaxiaux pour branchement d'antennes de T.V.
- : 85.23.15 : - Câbles isolés avec des matières plastiques
- : 85.23.23 : - Câbles isolés avec du caoutchouc.
- : 85.23.51 : - Câbles isolés avec du vernis de la laque ou des sels ou oxydes.
- : 85.23.52 : - Radiateurs à eau.
- : 85.23.53 : - Ceintures de sécurité pour véhicules automobiles
- : 87.06.13/25 : - Plaquettes et segments de freins pour véhicules automobiles
- : 87.06.33 : -
- : 87.06.39 : -

:  
: 87.12.11 à 25 : - Parties et pièces détachées et accessoires de motocycles.:  
: 87.12.51/55/57 :  
: 87.12.52/71/73 :  
: 87.12.85/87/8 : - Parties et pièces détachées et accessoires de vélocipèdes:  
: EX 93.01 à :  
: EX 93.05 : - Armes à usage civil .  
: EX 93.06 : - Parties et pièces détachées pour armes à usage civil.  
: 93.07 : - Projectiles, munitions plomb de chasse etc... pour armes :  
: à usage civil.  
: 98.01.55/53 : - Autres bouillons en matières plastiques etc...  
:  
:-----